

France-Bourges: Insurance services

OJ S 50/2021 12/03/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Bourges Plus

Postal address: 23-31 boulevard du Maréchal Foch

Town: Bourges

NUTS code: FR France

Country: France

E-mail: m.public@agglo-bourgesplus.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.agglo-bourgesplus.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.achatpublic.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents de la Communauté d'agglomération Bourges Plus/ville de Bourges/CCAS Bourges

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Cette procédure n'est pas un marché public. Elle relève du décret n° 2011-1474 du 8.11.2011 et de ses arrêtés. La procédure a pour objet la mise en œuvre d'une convention de participation portant sur la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents de la Communauté d'agglomération Bourges Plus/ville de Bourges/CCAS Bourges. Les personnels intéressés par ces conventions de participation sont:

— agents permanents et non permanents de la Communauté d'agglomération Bourges Plus /ville de Bourges/CCAS Bourges.

Les garanties de protection sociale complémentaire demandées (au sens de l'article 2 du décret n° 2011-1474 du 8.11.2011) sont:

— risques d'incapacité de travail, et tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès, désignés sous la dénomination de risque «prévoyance»;
— ressources propres de la collectivité, au titre de son budget de fonctionnement et cotisations des agents adhérents. Mandat administratif, délai global 30 jours.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents de la Communauté d'agglomération Bourges Plus/ville de Bourges/CCAS Bourges

Lot No: 01

II.2.2. Additional CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRE12 Pas-de-Calais

II.2.4. Description of the procurement

Cette procédure n'est pas un marché public. Elle relève du décret n° 2011-1474 du 8.11.2011 et de ses arrêtés. La procédure a pour objet la mise en œuvre d'une convention de participation portant sur la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents de la Communauté d'agglomération Bourges Plus, de la ville de Bourges, et du CCAS de Bourges. Les personnels intéressés par ces conventions de participation sont:

— agents permanents et non permanents de la Communauté d'agglomération Bourges Plus, de la ville de Bourges, et du CCAS de Bourges.

Les garanties de protection sociale complémentaire demandées (au sens de l'article 2 du décret n° 2011-1474 du 8.11.2011) sont:

— risques d'incapacité de travail, et tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès, désignés sous la dénomination de risque «prévoyance».

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Degré effectif de solidarité / Weighting: 15

Quality criterion - Name: Maîtrise financière du dispositif / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Couverture des plus âgés et des plus exposés aux risques / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Moyens de gestion proposés / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Rapport entre la qualité des garanties et le tarif proposé / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/12/2022 End: 31/12/2027

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Risque «Prévoyance»: contrat ensemble du personnel. Option garantie décès et option garantie perte de retraite.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

La présente consultation vaut ordre d'étude et libère les co-assureurs de leurs obligations vis-à-vis des apériteurs actuels. Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs qui serait considérée comme contraire à la libre concurrence.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet de la présente consultation, réalisés au cours des trois derniers exercices;
- imprimé DC1, dûment signé par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat, ou une lettre de candidature. Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société ou le groupement et signataire des différents documents;
- la déclaration que le candidat n'est pas admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 631-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifie d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du contrat (dans ce cas, fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet). Le candidat devra se prévaloir de gérer a minima dix contrats de même nature dans des structures employant a minima 1 000 agents ou salariés. Pour justifier de ses capacités professionnelles, financières et prudentielles, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, financières et prudentielles d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il doit produire un engagement écrit de ces opérateurs, dans la candidature, qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du contrat. Les informations

demandées au titre des capacités sont à remettre sur papier libre ou, si le candidat le souhaite, il pourra fournir la déclaration du candidat — imprimé DC2 auquel il joindra tous justificatifs aux pièces demandées visées ci-dessus.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): chiffre d'affaires minimal en assurances collectives prévoyance de 10 000 000 EUR HT.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Indication des informations et documents requis:

Pour les trois derniers exercices: nombre de personnes couvertes par des contrats collectifs complémentaires de prévoyance par le candidat sur l'ensemble de ses contrats. Pour les groupements: références de contrat groupes d'entreprises ou de collectivités employant plus de 1 000 salariés ou agents. Niveau minimal de capacité exigé: au moins 20 000 personnes couvertes dans le cadre de contrats collectifs ayant le même objet que le(s) lot(s) pour le(s) quel(s) le candidat répond.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): pour les intermédiaires (agent général, courtier): pouvoir écrit accordé pour engager l'assureur qu'il représente. Pour les personnes intervenant en qualité de courtier: une attestation de l'ORIAS en cours de validité. Pour les intermédiaires: attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: conformément au décret n° 2011-1474 du 8.11.2011, la prestation est réservée aux compagnies d'assurances, institutions de prévoyance, mutuelles et intermédiaires d'assurances.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/04/2021 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 27/04/2021 Local time: 16:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le contrat pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même contrat. Il est interdit aux candidats de présenter pour chaque contrat, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements et/ou de sous-traitants. Le candidat pourra remettre une copie de sauvegarde à l'adresse mentionnée à l'article I.2) du RC et dans les délais indiqués à l'article IV.2.2) du RC.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45057

Country: France

Internet address: <http://www.orleans.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45057

Country: France

Internet address: <http://www.orleans.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/03/2021